

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le premier Octobre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 24 Septembre 2018.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – **PRESENTS** : 26 – **REPRESENTES** : 2.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, MM. POINTEAU Jean-Luc et CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : Mme DUBOURG Yolande (*pouvoir à Mme Marie-France GUIHO*) et M. TANI Florent (*pouvoir à Mme Rita SCHLADT*).

ABSENTE : Mme CAMELIN Christine.

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Jacky FLIPPOT et Philippe CAILLON.

OBJET :	<i>Désignation d'un nouveau président pour Création du Conseil Économique Social Environnemental Local (CESEL) de la Mairie de BLAIN.</i>
----------------	---

N° 2018 / 10 / 03

Le CESEL, instauré à la Mairie de Blain, est une instance de participation stratégique à portée opérationnelle consultative : force de propositions et outil d'aide à la décision, il remplit une fonction d'alerte, de conseil, de prospective et d'innovation auprès de notre Commune. Il est chargé d'émettre des avis et des propositions dans les domaines d'actions de la ville dans toutes les matières qu'il sera jugé nécessaire à l'intérêt général. Lieu d'expression des besoins, envies, projets et stratégies, il est chargé de recueillir les avis et témoignages des acteurs concernés et d'apporter l'expertise sur les sujets traités.

Visant à renforcer la place du citoyen dans la vie municipale, renforcer la démocratie participative, il dispose d'un droit d'initiative pour proposer au Conseil Municipal l'examen d'au moins une proposition de délibération citoyenne par an. Il s'inscrit dans une volonté de la Commune à être au plus proche des réalités de nos territoires.

Par délibération en date du 15 Décembre 2016, le Conseil Économique, Social et Environnemental Local, acronyme CESEL, a été créé sur la Commune de Blain et M. Cédric MORMANN a été désigné en tant que président.

Considérant que pour assurer une bonne coordination entre le CESEL et les services municipaux, il convient de désigner un nouveau président pour le CESEL.

.../...

Le Conseil Municipal :

*Vu l'article L. 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
introduit par la loi n°92-125 du 6 février 1992 et modifié par la loi n° 2004-
809 du 13 août 2004,
Vu la note de synthèse,*

*Le Conseil municipal,
DESIGNE M. Jacky FLIPPOT à la présidence du CESEL à compter de la
présente délibération en remplacement de Monsieur Cédric MORMANN.*

Vote : 22 pour – 6 abstentions.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,

Le 2 Octobre 2018,

Le Maire, *Pour le Maire, N. GUIHOT*
L'Adjoint suppléant.



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20181001-CM-2018-10-03-
DE
Date de télétransmission : 02/10/2018
Date de réception préfecture : 02/10/2018

Secrétaire du Conseil municipal du 1er Octobre 2018
Délibération n° 2018 / 10 / 03